



## Le guide du voyageur



### Consigne en gare

Si vous souhaitez ne pas être encombré par vos bagages, vous avez la possibilité de les déposer dans des **consignes automatiques\*** prévues à cet effet dans un certain nombre de grandes gares. Ces appareils vous délivreront un ticket : ne le perdez pas, car il vous permettra ensuite de retirer votre bagage.

Par précaution, **n'y mettez pas d'objets de valeur** : les objets ou bagages déposés dans ces consignes automatiques restent **sous votre responsabilité**.

Le **prix du dépôt** (payable en pièces, prévoir de faire l'appoint) est fonction de la gare et de la taille du casier :

- ▶ Consignes de Paris Austerlitz/Lyon/ Montparnasse/Nord et Marne la Vallée Chessy : 4, 7 ou 9,5 €<sup>(1)</sup> pour 48 ou 72 heures,
- ▶ Consignes de Angers, Avignon centre, Bordeaux, Cannes, Marseille, Nantes, Nice, Toulouse et Lyon Part-Dieu : 4, 6, 5 et 8 €<sup>(1)</sup>.

Dans les gares de Dijon, Lyon Perrache et Strasbourg, vous pouvez remettre vos bagages à la **consigne manuelle**, dont les tarifs sont :

- ▶ 5 €<sup>(1)</sup> par bagage et pour 10 heures, 8 €<sup>(1)</sup> pour 24h00 et 5 €<sup>(1)</sup> par période de 24h00 supplémentaire,
- ▶ 6 €<sup>(1)</sup> par vélo, fauteuil roulant, voiturette pour 10 heures, 10 €<sup>(1)</sup> pour 24 heures, 6 €<sup>(1)</sup> par période de 24h00 supplémentaires.

Les consignes automatiques ou manuelles peuvent être momentanément indisponibles pour des raisons de sécurité.

\* Les gares proposant ce service sont :  
Angers, Avignon-Centre, Bordeaux, Cannes, Marne-la-Vallée-Chessy, Marseille, Nantes, Nice, Paris Austerlitz/Lyon/Montparnasse/Nord, Toulouse, Lyon Part-Dieu.